



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel N° 10 - Juin 2001 - 20 F

Sommaire

Hommage à Madeline Colin
page 2

1951 : un procès politique
- Georges Frischmann
et René Duhamel révoqués
pages 3-4-5-6

Dejeuner littéraire
sur la littérature dans les PTT
pages 7-8-9-10

L'histoire et l'actualité
"d'ici 190" sur les associations
Livres "Les services publics
et la commune".
pages 11 et 12

La bibliothèque historique
des Postes
et des Télécommunications
page 13

Assemblée générale
IHS - CGT - PTT
page 14

Panneaux d'exposition :
PTT le service public.
page 15

L'activité de l'Institut.
page 16

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

Guerre d'Algérie : révélation sur la torture ?

Comme tous les français, le personnel des PTT a vécu la guerre d'Algérie.

- Les jeunes du contingent appelés pour faire la guerre à un peuple qui aspirait, tout naturellement, à son indépendance après 130 années sous le joug colonial. Certains de ces jeunes ont refusé de faire cette sale guerre, ils connaîtront la prison. Beaucoup y ont laissé leur vie et tous les autres en sont revenus traumatisés.
- Les travailleurs des PTT, qui avec d'autres en métropole, œuvraient pour la Paix - souvent rejetés et incompris pendant de longues années - faisaient grève, manifestaient et payaient aussi le prix du sang, comme à Paris au métro Charonne en février 1962, où deux agents des PTT Anne-Claude Godeau et Jean-Pierre Bernard furent assassinés par la police.

Oui, la guerre d'Algérie fut un immense gâchis pour la jeunesse des deux pays. Une sale guerre avec des actes de cruauté inimmables. Tout était bon pour attiser la haine entre les deux communautés et des atrocités furent commises par des combattants de l'armée française et des combattants du FLN agressés sur leur territoire.

Et quand en France se développait l'union pour la Paix, quand s'élargissait la campagne de vérité sur les tortures, la hargne gouvernementale redoublait : censure de la presse, repression tous azimuts envers ces "menteurs", ces "traîtres" qui déshonoraient l'armée française.

Il ne fallait surtout pas dénoncer, qu'au nom de l'Algérie française, des milliers de jeunes français étaient lancés dans la fournaise de la guerre pour, en réalité, défendre les intérêts des monopoles coloniaux exploités du peuple algérien, victime d'expropriations de ses terres, des bas salaires, du chômage et de la misère.

Seule en tant que syndicat la C.G.T. a dénoncé ces atrocités et a agi inlassablement pour la Paix. Ainsi le 5 avril 1957 Benoit Frachon, secrétaire général, déclarait : "Des voix s'élevèrent de milieux qui sont demeurés longtemps indifférents ou circonspects. La férocité des méthodes employées, des tortures infligées là-bas ont enfin percé le mur du silence. L'indignation s'empare des hommes de cœur, des patriotes qui n'ont pas oublié les abominables méthodes hitlériennes et qui refusent à les couvrir quand elles viennent de chez nous". Dans la Vie Ouvrière du 21 février 1962, il revenait sur "les méthodes barbares qu'emploient les jusqu'au-boutistes" en parlant des monopoles et des grandes banques d'affaires.

Aujourd'hui un général en retraite fait la Une des médias avec "ses révélations sur la torture". Il provoque quelques remous dans le monde politique, souvent de l'hypocrite indignation et beaucoup d'embarras : la peur sans doute que la vérité n'établisse les responsabilités des pouvoirs politiques qui se sont succédés.

Une fois encore la démonstration est faite que l'on est toujours rattrapé par son histoire.

Celle de la C.G.T. pendant cette guerre est sans tâche. Elle rappelle les valeurs de la lutte pour la Paix, la décolonisation, la solidarité entre les peuples qui sont au cœur de son combat.

Alors, OUI, la vérité d'hier peut aider à répondre aux problèmes d'aujourd'hui, tant pour la France que pour l'Algérie, car nos deux peuples souffrent encore aujourd'hui de cette sale guerre.

Bernard BOUCHE

Andrieu Jean-Paul

Baudet Yannick

Bouche Bernard

Chalat Nicole

Cros Yvette

Desseigne Maurice

Franchi Thierry

Frischmann Georges

Gautheron Alain

Gibellino Françoise

Klowskowsky Christian

Le Pessot Jean

Ledoux Danièle

Lhomme Pierre

Lotier Serge

Lourdez Jean-Claude

Mangiapane Sylviane

Pichavant Gilles

Renard Philippe

COMITÉ
DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean

Boyer René

Bressol Élyane

Crenier René

Dayan Paulette

Der Loughian Serge

Dumas Maryse

Dunet André

Gastaud Maurice

Le Guern Albert

Magniadas Jean

Pillet Marcel

Séguy Georges

Valentin Max

Viannet Louis

Villin Colette

Le relais

3^e année de parution - Trimestrielle - 20 F

N° de commission paritaire en cours

Directeur de la publication :

Bernard Bauche

Rédaction administration :

263, rue de Paris, case 545

93515 Montreuil Cedex

2^e trimestre 2001 - dépôt légal 11 15266
Imprimerie Coopérative Chevillon, 89100 Sens

Hommage à Madeleine Colin

Dans le dernier « Relais » n° 9, nous avons publié des textes suite au décès de Madeleine Colin.

Pour poursuivre cet hommage, quoi de plus fort qu'un témoignage d'une camarade qui l'a bien connue.

Nous allons publier, parmi celles reçues, une lettre de Cécile Lyonneau.

« Chers amis

Je regrette beaucoup de ne pas être avec vous lundi 19 mars pour rendre un hommage à Madeleine Colin.

J'ai connu Madeleine en août 1953, lors de cette grande grève. J'étais agent d'exploitation du CRT, 11, rue d'Anjou, où les conditions de travail étaient bien pénibles.

Au cours de cette grève, nous avons reçu un ordre de réquisition nous ordonnant de reprendre notre travail immédiatement. Sinon nous serions suspendues de nos fonctions et déferées au parquet. La majorité des jeunes grévistes intimidées par cet ordre de réquisition ont repris de suite le travail.

Les anciennes collègues, collègues qui n'étaient pas grévistes et les surveillantes nous désapprouvaient.

La cantine nous était interdite.

Avec les techniciens, nous nous rendions (à pieds, il n'y avait plus de métro) à la Bourse du travail écouter Georges Frischmann... C'est là que j'ai rencontré Made-

leine. Je lui ai demandé conseil pour cet ordre de réquisition. Elle m'a expliqué qu'il ne fallait pas en tenir compte, que ces ordres de réquisition n'étaient valables qu'en temps de guerre. Elle nous a expliqué que "la lutte payait" qu'il ne fallait pas nous décourager.

Nous "les jeunes de 1953" qui étions seules à Paris, mal logées (petite chambre 2,25 m x 2,50 m) mal payées, fatiguées avec la cadence du travail, le rendement, les écoutes, "menées à la baguette" par les surveillantes, Madeleine nous a redonné l'espoir et j'ai fait la grève jusqu'au bout malgré un deuxième ordre de réquisition porté par un gendarme.

Inutile de vous dire qu'à la reprise du travail nous qui adhérons à la CGT, étions repérées par les surveillantes et spécialement par un contrôleur FO.

Ce fut très dur. Mais encouragées par de bonnes militantes dont Rosette Cambours (décédée en 1973) je tins bon malgré une santé fragile.

Je suis fort émue en apprenant le décès de Madeleine Colin.

Oui, c'était une formidable personnalité, courageuse et dévouée qui a marqué ma carrière.

Paris, le 15 mars 2001. »

Madeleine Vigne nous a également écrit, ci-après un très large extrait de sa lettre :

« Serge,

Un ami vient de m'envoyer le n° 9 du journal

"Relais" de l'Institut d'histoire CGT-PTT.

Je l'ai apprécié.

Compte tenu qu'il y est annoncé que dans un prochain numéro vous allez revenir sur la vie militante de Madeleine je voudrais vous informer qu'une phrase de l'article n'est pas tout à fait exacte...

Madeleine n'a pas été "militante" du Front Populaire

Elle explique dans "Traces d'une vie" sa position et son activité au moment du Front Populaire de la page 43 à 46.

Certes, elle était comme on disait à l'époque "Front Populaire", comme beaucoup de Français puisqu'il a gagné. Elle y a adhéré profondément plus sentimentalement que politiquement, mais n'a pas eu à s'y engager plus précisément puisqu'elle n'avait pas le droit de vote et qu'il n'y a pas eu de grève dans les PTT. Elle a aussi participé à la grande manifestation de juillet 1935.

Elle écrit : "Ce n'était pas pour autant la preuve d'une grande maturité politique".

Dire qu'elle a été "militante" du Front Populaire, lui aurait paru très exagéré car pour elle cela ne correspond pas à sa conception de ce que veut dire le mot "militant" et elle tenait à la vérité comme à la prunelle de ses yeux.

Les mots "participation" ou "adhésion aux idées" du Front Populaire me paraissent plus adaptés.

(...)

Merci, fraternellement. »

1951

La révocation de Georges Frischmann et de René Duhamel : un procès politique

Tard dans la nuit du 13 mars 1951, la conclusion du Conseil central de discipline tombe : à la majorité dont seulement les quatre directeurs désignés, Georges Frischmann et René Duhamel, respectivement secrétaire général et secrétaire de la section des Cadres et de la "Fédération postale" sont révoqués.

Quelles fautes ont donc commises nos deux camarades pour que leur soit infligée cette sanction extrême ?

Aucune. Ils sont les victimes d'un procès politique instruit à partir d'un faux émanant d'une agence de presse.

Le 25 janvier 1951, à Berlin, Georges Frischmann signe, avec son homologue du syndicat des PTT FDGB¹ de la RDA² une déclaration contre le réarmement de l'Allemagne et la reconstitution de la Wehrmacht³. Ce texte - publié ci-après dans son intégralité - appelle les travailleurs des PTT de France et d'Allemagne « à faire tous leurs efforts » pour, notamment, « éviter que les PTT soient utilisés pour la guerre mais au contraire pour qu'ils soient exclusivement réservés aux besoins pacifiques des peuples (...) créer dans tous les bureaux et services de larges et actifs comités de paix. »

Le 27 janvier, une campagne de presse, avec Le Figaro en fer de lance, est engagée. Ignorant le texte réel, elle se livre à l'exploita-

tion tendancieuse d'un communiqué d'une agence de presse de Berlin.

Celui-ci donne une interprétation fautive de la déclaration commune des deux syndicats, qualifiée d'« alliance de combat », et lui fait dire que « les deux parties se sont engagées à ne pas expédier d'envois postaux servant manifestement la guerre ». Bref, il sous-entend l'appel au sabotage !

Le 1^{er} février, le ministre, Charles Brune, y va de son propre couplet diffusé par l'AFP. Reprenant les accusations mensongères du Figaro, il annonce la suspension de fonction de Georges Frischmann et René Duhamel.

Ce dernier n'est pourtant pas signataire de la déclaration. Qu'importe ! Le ministre veut associer dans

cette affaire le communiste Georges Frischmann et le socialiste René Duhamel, resté fidèle à la CGT. René est accusé d'avoir préparé la rencontre. Dans les motifs de son inculpation, il est dit que « l'esprit dans lequel a

tion allemande) à la suite de plusieurs initiatives américaines, l'alliance antifasciste réalisée durant la guerre est rompue.

En avril 1949, complètement logique au plan Marshall (juillet 1947, ai-

FEVRIER 19

postale

TRAVAILLEURS DES P. T. T.

Paris (10^e)

Quatre éditions
(une par grande catégorie)

Cadres supérieurs
Agents
Employés
Services techniques

C/O Paris 203-76

! POUR refuser nos justes revendications, empêcher la défense de la paix et de nos libertés, tenter de briser notre unité grandissent

UN FAUX D'AGENCES DE PRESSE est utilisé par le Ministre CONTRE LA FÉDÉRATION POSTALE

Le 25 janvier 1951, nos camarades Frischmann, secrétaire général, et Duhamel, secrétaire de la Section nationale des Cadres supérieurs des P.T.T., vice-président F.S.M. de l'Union Internationale des P.T.T., suivant la décision unanime adoptée à notre dernier Congrès national des 6, 7, 8 et 9 décembre 1950, signent à Berlin une déclaration commune avec les postiers allemands, que nos camarades liront dans la copie ci-jointe.

Cette déclaration commune, dont le 1^{er} février, le ministre des Postes a fait connaître les conclusions essentielles dans « L'Esprit », est une fautive intentionnée. Fédération Postale et de Berlin.

Journal de la Fédération Postale CGT - Février 1951.

été conclu cet accord ne peut être dissocié de celui qui préside à sa préparation. »

Comme l'écrit, non sans humour, le Journal Fédéral de 1951 « c'est l'esprit de l'esprit que recherche le ministre ».

Il faut dire que 1951, c'est un moment de tension extrême de la période de la Guerre froide. L'atmosphère est étouffante.

Depuis 1947 (soit seulement 2 ans après la reddi-

tion) est signé, sous prétexte d'un péril soviétique proche, le Pacte Atlantique Nord (OTAN). Les Etats-Unis disposent de bases militaires sur les territoires des signataires. Cette orga-

1. FDGB : Syndicat des travailleurs allemands des PTT.
2. RDA : République démocratique allemande (fondée en octobre 1949) à la suite de la création de la République fédérale allemande en mai 1949.
3. Wehrmacht : armée du III^e Reich de Hitler.

nisation militaire doit se fonder sur une Allemagne forte et surtout réarmée.

Le gouvernement français, après quelques timides réserves, accepte ce réarmement. Il est à observer qu'à partir de là et pendant de nombreuses années, le monde occidental, ayant besoin de cette Allemagne, fait le silence sur ses responsabilités.

Les atrocités nazies ? les camps de la mort ? le génocide des Juifs d'Europe ? motus et bouche cousue.

Chez nous, c'est aussi le temps des remises de peine et des libérations de condamnés pour collaboration avec l'ennemi ; le temps où des livres favorables à Vichy apparaissent aux devantures des librairies.

L'antisoviétisme prend des formes délirantes. Pour l'anecdote, le secrétaire à la Marine des Etats Unis, James Forrestal, se suicide en 1949, parce qu'il voyait les Russes entrer par la fenêtre de son hôpital !

Le monde vit dans la crainte d'un nouveau conflit mondial imminent et qui serait cette fois atomique car les "deux grands" possèdent cette arme.

Les partisans de la paix lancent le fameux appel de Stockholm qui recevra des millions de signatures. Quiconque parle de paix est suspect et l'action en sa faveur est assimilée (en vertu d'une loi de mars 1950) à une atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat !

En 1951, d'autres événements ont encore envenimé la situation : la guerre de Corée avec menace d'extension ; la guerre d'Indochine (Vietnam) dans laquelle la France s'enlise.

Un journaliste, réputé pour son professionnalisme, Paul Marie de la Gorce,

écrit sur le gouvernement de l'époque, dirigé par Henri Queuille (Charles Brune étant aux PTT) que "l'essentiel de sa politique se résume à l'antisoviétisme à l'extérieur et l'anticommunisme à l'intérieur".

Enfin, la construction de l'OTAN nécessite une augmentation très importante des crédits militaires. Ce qui se traduit, dans notre pays sorti exsangue de la guerre, par des coupes sévères dans les budgets sociaux et donc par une détérioration brutale des conditions du monde du travail. Ainsi, entre juin 1950 et mars 1951 l'indice des prix passe de 2000 à 2680.

Les luttes revendicatives se multiplient et les militants de la CGT en sont les principaux animateurs.

Combat pour la paix et combat pour les revendications sont alors inséparables.

Pour ces raisons le gouvernement et le grand patronat ragailardi par une politique qui le lave de son passé récent de collaboration avec l'ennemi, agissent avec hargne contre tous ceux qui s'opposent à leurs vues, et en particulier contre les syndicalistes de la CGT.

C'est la haine de classe.

Le conseil de discipline sera de pure forme. La cause est entendue d'avance. L'accusation ne se réfère qu'aux interprétations malveillantes de l'agence de presse visant à accrédi- ter la thèse, ridicule, d'incitation au sabotage.

Ridicule, oui ; car, qui peut croire sérieusement que la Défense nationale aurait, en cas de conflit armé, recours à l'acheminement et à la distribution postale ordinaire ou au réseau téléphonique public ? enfin, l'histoire de la CGT le prouve, le syndica-

lisme a toujours mené, pour quelque objectif que ce soit, des actions au grand jour, avec la plus large participation possible.

Les actes individuels occultes sont étrangers à sa pratique militante.

Mais le gouvernement n'a cure de ces réalités.

Le ministre a désigné quatre directeurs appartenant à cette race de fonctionnaires qui exécutent sans état d'âme les plus basses besognes.

Les innombrables protestations du personnel des PTT et des salariés des autres professions, celles, émanant de syndicats de pays étrangers, tout cela reste vain.

Plusieurs heures durant Georges Frischmann et René Duhamel démontrent l' inanité des accusations. Ils stigmatisent l'atteinte à la liberté d'opinion et d'expression, et réaffirment leur droit et leur devoir de syndicalistes de vouloir barrer la route à la guerre.

Leurs avocats feront de même, s'attachant plus particulièrement aux aspects juridiques de l'affaire.

De nombreux témoignages de solidarité sont apportés, dont ceux d'Henri Gourdeaux, de Fernand Piccot, de François Mercier, d'Alain Le Leap (secrétaire général de la CGT, lui-même en arrestation quelques temps après avec Benoît Frachon), etc.

L'argumentation, pourtant irréfutable, de l'ensemble de la défense laisse de marbre les représentants du ministre. Un seul petit dérapage dans leurs rangs : l'un d'entre eux émet des réserves sur le fait que la révocation soit assortie de la suppression des droits à pension.

Le président, voulant le vote unanime des siens,

accepte aisément cette modification de détail, et la révocation cette fois sans suppression des droits à pension, est votée par les quatre directeurs.

Un moment avant, les délégués FO, CFTC, CGC ont quitté la salle, refusant de se prononcer sur un dossier vide de preuve.

Il est clair que le ministre, saisissant l'occasion offerte par ce faux d'agence de presse, veut faire la peau à la Fédération postale.

Cinq ans plus tôt, à Limoges en 1945, le congrès a désavoué les anciens dirigeants "réformistes" et a confié la direction fédérale à des syndicalistes de lutte.

Ce retournement de situation dans notre profession a été durement ressenti pour tous ceux qui n'aiment les travailleurs que soumis.

En 1947, la scission perpétuée par Force ouvrière (avec l'aide financière américaine) a causé de graves dégâts. Toutefois, elle n'a pas atteint son objectif, la Fédération CGT, bien qu'affaiblie, reste très influente.

En frappant son secrétaire général, jeune militant qui fait déjà preuve de grandes qualités et son responsable des cadres, lui aussi militant de valeur, le ministre vise à lui porter un coup décisif.

FO est à l'affût. Favorable au Plan Marshall, au Pacte Atlantique et à ses incidences sur l'Allemagne, elle fait chorus avec la presse de droite et titre les articles de son Journal fédéral (février - mars 1951) consacrés à l'affaire "Sabotage" ! sa commission exécutive nationale "dénonce avec véhémence indignation l'action de sabotage préconisée par les responsables de la Fédération postale".

SABOTAGE

LEADER de la 5^e colonne dans les P. T. T., Georges Frischmann peut-il contester les informations données par l'Amisblatt du 8 février 1951 (n° 6), journal du Ministère allemand des Postes et des Télécommunications sous contrôle soviétique ? Nous ne le pensons pas. Que signifient alors les paroles qu'il a prononcées et que reproduit ce journal non suspect :

« La résolution se doit pas rester un simple vœu, mais ELLE DOIT SE TRADUIRE EN ACTES. Les collègues français devront le diffuser dans les masses populaires et EXÉCUTER LES DÉCISIONS PRISES ».

« Le peuple français leur a donné clairement à entendre qu'il ne portera jamais, jamais, l'Union Soviétique. L'Union Soviétique, avec le sage Staline à sa tête, a toujours poursuivi une politique de paix. Ceci est suffisamment clair pour qu'il soit nécessaire d'insister. Nous, nous n'avons aucun souci de porter les armes contre quiconque, mais nous avons, de la politique de paix poursuivie par le sage Staline, nos disciples méchants souvenirs, entre autres, le pacte germano-soviétique de 1939, l'occupation et l'annexion militaire de pays aujourd'hui rayés de la carte et qui s'appelaient l'Esthonie, la Lettonie, la Lituanie, les fils militaires du 1^{er} mai devant le Kremlin, etc... Il est vrai que M. Frischmann ne risque pas grand chose. En cas de difficultés il aurait toujours la possibilité de suivre un chemin que son maître, M. Thorez, connaît bien pour l'avoir déjà emprunté en 1939. L'avenir déjà emprunté de M. Frischmann ne nous intéresse que médiocrement. Ce que nous ne pourrions jamais accepter c'est que soient tolérées des entreprises de sabotage des hommes de main du Parti Communiste et les dispositions concertées en vue de soustraire la Nation à l'Impérialisme et à l'esclavage de la Russie de Staline. N'en déplaise aux patriotes russes du Parti Communiste dit « français » et des organisations dites « syndicales ».

Journal de FO
PTT Syndicaliste - Mars 1951.

Pour la CFTC, la révocation de nos deux militants semble être un non-événement puisqu'elle n'en dit mot au niveau fédéral.

On peut donc imaginer une autre explication au départ de leurs représentants avant le vote du Conseil que celle de l'indignation devant le vide du dossier. Ils échappaient ainsi à ce qui se présentait à eux comme un dilemme : voter la sanction mais encourir assurément la réprobation de la grande majorité du personnel ; voter contre mais alors mettre en porte à faux leur direction fédérale.

Cette frénésie répressive, commencée vers la fin de 1947, se poursuivra jusqu'en 1953, où la grève

générale d'une durée de trois semaines, en août, annoncera un changement de la donne sociale.

René Duhamel sont restés, malgré plusieurs recours toujours rejetés (les ministres n'aiment pas se désa-

tion. Car nos deux camarades ont été des exemples de courage dans ces dures épreuves. D'accusés ils se sont faits les accusateurs d'une politique qui foulait au pied les valeurs de la République et de la démocratie. La révocation n'a jamais freiné leur ardeur militante : ils ont toujours été par la suite à la tête des luttes syndicales et ont contribué, de façon marquante, aux conquêtes sociales (1953-1968-1974...)

Aujourd'hui René Duhamel, membre du BF dès 1948, membre du Bureau confédéral de 1963 à 1978, nous a quitté. Son souvenir, celui d'un militant avisé, jovial et modeste reste vivant dans nos pensées. Georges, lui est toujours présent et bien présent, parmi nous. Il fait bénéficier plusieurs organisations spécialisées dans la recherche historique, dont notre Institut d'histoire, de son grand savoir et de sa riche expérience.

Ces deux camarades sont un motif de fierté pour nous, pour la profession et pour le mouvement ouvrier.

Michel DELUGIN

Journal postal

LE JOURNAL DES TRAVAILLEURS DES P. T. T.
N° : 213, Rue Lafayette, Paris (10^e) - Tél. Nord 30.00 - F.S.M.

lutter contre les sanctions, c'est lutter pour les revendications, pour la Paix

NOUS IMPOSERONS LA RÉINTÉGRATION de Georges FRISCHMANN et René DUHAMEL T DE L'UNITÉ ARBITRAIRE RÉVOQUÉS

Journal de la Fédération Postale CGT - Mars 1951.

Durant ce laps de temps, l'administration sanctionne, pour un oui ou pour un non, de très nombreux militants CGT.

Ces coups feront mal. Cependant ils n'empêchent pas la Fédération de poursuivre et de s'affirmer, comme l'organisation la plus représentative.

Georges Frischmann et

vouer) et révoqués jusqu'en 1981 !

L'hostilité tenace des tenants du pouvoir à leur égard n'a eu d'égal que la sympathie fraternelle dont les travailleurs des PTT les ont toujours entourés. On peut même parler, pour ce qui concerne les collectifs militants de la Fédération, de sentiments de vénéra-



Georges Frischmann, René Duhamel, salués par Louis Viannet lors du Conseil National de la Fédération CGT des PTT le 17 novembre 1981.

1951 un procès politique

DECLARATION COMMUNE DE LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DES PTT (CGT) ET DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ALLEMANDS DES PTT (FDGB)

La menace du déclenchement d'un nouveau conflit mondial inquiète aujourd'hui les travailleurs des PTT de France et d'Allemagne.

Après les guerres de Corée et du Vietnam ils apprennent chaque jour les provocations contre la Chine populaire que multiplient les impérialistes américains.

En Europe l'accord intervenu entre les gouvernements de la coalition atlantique concernant le réarmement allemand a bouleversé la conscience de tous les postiers comme tous les partisans de la paix.

La mission du général Eisenhower venu en Europe mettre sur pied le dispositif d'agression qui inclut les Unités allemandes dirigées par les Généraux nazis a augmenté encore l'inquiétude des travailleurs des PTT.

Aussi après un large échange d'informations sur la lutte que mène les postiers français, les postiers de l'Allemagne de l'ouest et ceux de la République démocratique allemande contre la guerre impérialiste, la Fédération Nationale des travailleurs des PTT (CGT) et le syndicat des travailleurs allemands des PTT (FDGB) ;

- considérant que le réarmement de l'Allemagne occidentale aboutirait inévitablement à faire de l'Allemagne une nouvelle Corée et de l'Elbe un nouveau 30^e parallèle ;
- considérant que la reconstitution de la Wehrmacht serait une menace constante contre la France, contre le peuple français ;

- approuvent la déclaration commune de la CGT et de la FDGB du 15 juin 1950 qui affirme notamment que "les travailleurs de France et d'Allemagne s'opposent avec énergie à toute tentative de leur faire prendre les armes les uns contre les autres ou de les lancer ensemble dans une nouvelle guerre mondiale qui ne pourrait être qu'une guerre d'agression impérialiste contre l'Union soviétique."

"En rendant impossible l'utilisation de la France et de l'Allemagne occidentale comme plate-forme de guerre, en s'opposant victorieusement à la tentative d'utiliser les Français et les Allemands comme des mercenaires des fauteurs de guerre impérialistes, les peuples d'Allemagne et de France avec à leur tête la classe ouvrière de ces deux pays rendront impossible la réalisation des plans criminels des Impérialistes qui préparent une nouvelle et plus sanglante guerre mondiale."

Sur la base de cette déclaration la Fédération Nationale des travailleurs des PTT (CGT) et le Syndicat des travailleurs allemands des PTT (FDGB) appellent tous les travailleurs des PTT de France et d'Allemagne à faire tous leurs efforts :

- pour éviter que les PTT soient utilisés pour la guerre ou pour la préparation matérielle ou morale à la guerre mais au contraire pour qu'ils soient exclusivement réservés aux besoins pacifiques des peuples ;

- à mener dans tous les bureaux et services des PTT des deux pays la grande campagne de signatures contre le réarmement de l'Allemagne ;

- de créer dans tous les bureaux et services des PTT de larges et actifs Comités de la Paix ;

- de procéder à un échange permanent d'expérience entre tous les Comités de Paix des PTT de France et d'Allemagne afin d'obtenir une liaison plus étroite dans l'action des travailleurs des PTT des deux pays ;

- d'aider au développement de correspondances directes échangées de bureau à bureau, de postier à postier des deux pays pour nouer des liens d'amitié et de solidarité afin d'opposer à l'alliance de forces de guerre, l'alliance des travailleurs des PTT et de tous les travailleurs de France et d'Allemagne ;

- la Fédération des travailleurs des PTT (CGT) et le Syndicat des travailleurs allemands des PTT (FDGB) s'engagent à faire connaître aux travailleurs des PTT d'Allemagne occidentale la présente déclaration et les tâches qui en résultent ;

- le Syndicat des travailleurs des PTT (FDGB) invitera dans des maisons de vacances des travailleurs des PTT de la République démocratique Allemande des postiers français sanctionnés pour leur action en faveur de la Paix.

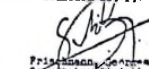
Ainsi l'action commune des travailleurs des PTT d'Allemagne et de France jointe à l'action commune de tous les travailleurs français et allemands détruira les plans des fauteurs de guerre, sauvera la Paix et pour toujours.

Ainsi l'action commune des travailleurs des PTT d'Allemagne et de France jointe à l'action commune de tous les travailleurs français et allemands détruira les plans des fauteurs de guerre, sauvera la Paix et pour toujours.

Berlin, le 25 janvier 1951

Pour la Fédération Nationale
des travailleurs des PTT (CGT)

Pour le Syndicat des travailleurs
allemands des PTT (FDGB)


Friedrich Mann, Secrétaire
Général CGT


Frank, Leo
Président

1^{er} mars 2001 :

déjeuner littéraire sur la littérature dans les PTT

Une quarantaine de personnes ont participé au déjeuner littéraire le 1er mars, organisé par l'IHS confédéral, sur "la littérature dans les PTT". Parmi elles une vingtaine de postier(e)s et de télécommunicant(e)s (peu d'hommes).

Après la présentation de **Maryse DUMAS** qui préside la séance (voir ci-contre), **Christian CHEVANDIER**, Professeur à la Sorbonne, **Maxime VIVAS** auteur de "Paris Brune" et **Christian HENRISEY** auteur de "Postiers en grève 1906-1909" sont intervenus.

Christian CHEVANDIER a livré sa réflexion sur une biographie de **Georges VALERO** en préparation.

VALERO, agent de la Poste à Lyon a publié plusieurs livres sur la vie dans un centre de tri, la guerre d'Algérie, etc., et animé dans les années 60, le ciné-club du syndicat CGT des PTT du Rhône.

Maxime VIVAS a rappelé les réactions des postiers après la sortie de son livre, donné des exemples vivants de la vie des postiers à l'entreprise.

Christian HENRISEY a plus largement développé son intervention sur les travaux littéraires dans les PTT depuis le début du 20^e siècle.

Le débat a tourné autour de plusieurs interrogations :

- pourquoi y-a-t-il autant de vie culturelle dans les PTT,
- pourquoi les œuvres littéraires émanent elles de grands services ?
- constat que peu de femmes ont écrit.
- Pourquoi certains de ces romans noircissent-ils autant l'histoire sociale ?
- Voilà des pistes de recherche.

Il y a donc beaucoup à faire pour donner tout son lustre à la littérature et plus largement à la culture des PTT.

Modestement l'IHS fédérale y apportera sa contribution.



INTERVENTION DE MARYSE DUMAS (EXTRAITS)

*« Tu devais, à l'aube,
prendre dans tes bras les
méditations d'un peuple.
Dans tes faibles bras, les
porter à travers mille
embûches comme un trésor
sous le manteau.
Courrier précieux l'avait-
on dit, plus précieux que la vie ».*



C'est en ces termes que le pilote de l'aéropostale Saint-Exupéry décrit sa mission de porteur de messages.

Après ou avant lui des centaines de postiers véritables ou occasionnels se sont lancés dans l'aventure littéraire.

De quelques-uns d'entre eux, nous allons parler aujourd'hui avec :

- **Christian Chevandier**, qui n'est pas postier, mais universitaire et travaille, je crois sur le thème « écrire ce que l'on vit ».
- **Maxime Vivas**, postier auteur notamment du livre « Paris Brune » prix Roger Vaillant
- **Christian Henrisey**, postier, historien et auteur.

Pour être une fidèle auditrice des rencontres quasi mensuelles organisées par l'Institut d'Histoire CGT, sur le roman social, je voudrais pointer quelques spécificités de la rencontre d'aujourd'hui.

Pour la 1^{re} fois depuis le début du cycle, nous allons parler de littérature non pas seulement **sur** une profession, mais **par** une profession.

LE ROMAN SOCIAL

REPRÉSENTATIONS LITTÉRAIRES
HISTOIRE ET MOUVEMENT OUVRIER



LA LITTÉRATURE DANS LES PTT

Georges VALERO,
les écrivains postiers
et la grève

Avec Christian CHEVANDIER
Auteur de « Les métiers de l'hôpital »
Aux Editions la Découverte

Et Maxime VIVAS
Auteur de « Paris-Brune »
Prix Roger Vailland
Aux Editions Le temps des cerises

Rencontre organisée par l'Institut CGT d'histoire sociale
Jeudi 1er mars 2001
Salle Benoît Frachon
Rez-de-Chaussée Bas, Noyau B

communication qui sont le sens même de ce travail de messagers nourrissent sans doute des désirs forts non seulement d'évasion mais de culture, de communication au travers de l'expression artistique.

Regardez les murs autour de vous. Vous y verrez les œuvres de Catherine Meyza, postière militante CGT dans le Nord qui a pris la toile de jute des sacs postaux comme matière première de son expression artistique. Une parmi d'autres milliers « d'acteurs de la vie sociale le jour » qui se transforment en artistes créateurs la nuit, à moins que ce ne soit l'inverse.

Faire de son travail la source principale de son inspiration, voilà qui pourrait être banal et pourtant ne l'est pas.

Mais le métier ne l'est pas non plus : à force de manipuler des lettres, on rêve aux messages qu'elles délivrent : lettre d'amour ou de rupture, d'espoir ou de désespoir, bonnes et mauvaises nouvelles, échanges de cultures et d'histoires portées par les timbres, les cartes postales du monde entier.

Travailler à rendre la communication et l'échange possibles entre les hommes, les familles, les cultures n'est pas un métier comme les autres. Il n'est pas étonnant qu'il appelle à l'art et à la poésie.

Profession populaire s'il en est, autant dans sa composition que dans sa mission et sa présence humaine, les PTT et particulièrement la Poste habitent la littérature comme le cinéma. Colette, Proust, ou Maupassant, entre autres, y ont consacré des textes. Au cinéma, il est impossible de voir un film ancré dans la réalité populaire sans voir un facteur ou une postière quelque part.

Mais autre chose est le regard porté de l'intérieur par ces hommes et ces femmes qu'on peut au sens propre comme au sens figuré qualifier d'hommes et de femmes de lettres.

Il fallait un postier pour écrire un livre aussi vrai, vivant et chaleureux que celui écrit par Maxime Vivas

Il n'est pas si courant, en effet, de voir des salariés prendre la plume et laisser s'évoler leur imaginaire, trouver la poésie des mots pour décrire la monotonie, mais aussi la richesse humaine du travail quotidien.

Un ministre a un jour de 1974 provoqué une grève de 41 jours de toute l'administration des PTT, en parlant de « travail idiot ». C'est dire l'attachement de chacune et chacun des agents à leur travail et à son utilité.

Les PTT ont été et sont une véritable pépinière de talents : des peintres, des écrivains, des poètes, des sculpteurs, des photographes : le langage, la

« Paris Brune », un postier encore Christian Henrisey pour reconstituer à partir des cartes postales conservées par un autre postier, son grand-père, l'histoire postale du début du siècle et singulièrement de la grève de 1909. Un cadre des télécommunications Thierry Beinstingel pour raconter de l'intérieur mais avec un sens poétique extraordinaire ce qu'a été l'évolution des Télécommunications ces dernières années dans son livre intitulé « Central ». Un autre postier enfin dont nous allons parler aujourd'hui : Georges Valéro.

Dans cette liste vous remarquez, comme moi, le caractère uniformément masculin des auteurs cités. En ce domaine comme en bien d'autres le rôle des femmes est encore largement effacé.

Dans la littérature comme au cinéma, le facteur est encore un homme et quand on parle de la postière ou de la demoiselle du téléphone, elle est le plus souvent ou perverse ou revêche et quelquefois les deux, comme s'il restait encore difficilement imaginable qu'on puisse être naturellement femme et travailleuse, aimer son travail et affirmer ses choix personnels de vie.

Pourtant, le travail des femmes est une réalité ancienne aux PTT, de même que leur présence dans les luttes et le syndicalisme. L'institut d'Histoire de la Fédération travaille d'ailleurs à la publication d'un ouvrage à ce sujet. Écrit par une postière, militante des chèques postaux, Sylviane Mangiapane, il contribuera j'en suis sûre à rétablir la vérité et la justice sur l'apport du travail féminin à cette profession.

Il est de coutume de commencer un roman par une épigraphe.

Je ne voudrais pas faillir à la tradition. Permettez-moi d'emprunter une citation à Madeleine Colin :

« Ni paternaliste, ni marginale, l'attention des syndicats aux exigences des travailleuses à leur situation particulière doit être comprise comme une des composantes les plus décisives de leur travail de masse. La présence de nombreuses femmes investies de responsabilités y compris les plus hautes est une des conditions pour mener à bien ce travail ».

Madeleine Colin était une téléphoniste, une « dame employée » comme les dénommait l'administration, une « demoiselle du téléphone » disait la population. Elle a débuté en 1925 au Central Gutemberg Paris-Louvre où l'on travaillait, alors, 48 heures par semaine.

Si elle n'a pas trouvé immédiatement le chemin de la CGT elle s'est bien rattrapée par la suite, puisqu'elle a été résistante puis dirigeante de la Fédération des PTT et enfin dirigeante de la Confédération. Grande figure féminine et féministe de la CGT, elle a marqué d'une empreinte forte l'histoire de la Confédération, de son activité féminine, au travers notamment du journal Antoinette.

Chaque jeune militante CGT d'aujourd'hui doit quelque chose au combat inlassable de Madeleine Colin pour que les femmes soient égales et libres dans le travail, dans la vie et dans le syndicat.

Madeleine Colin s'est éteinte il y a quelques semaines, après avoir traversé le siècle. Elle est née au temps des omnibus à chevaux et des femmes à corset, et s'en est allée dans celui du téléphone cellulaire et de la liberté des corps.

Dans cette fédération des PTT qui fut la sienne, à l'occasion de cette rencontre que sa curiosité toujours en éveil aurait aimé, je voulais lui rendre l'hommage de la CGT d'aujourd'hui.

Merci à l'Institut d'Histoire de m'avoir proposé d'animer ce débat, merci à la Fédération des PTT de nous accueillir, merci à l'Institut d'Histoire de la Fédération d'avoir largement fait connaître l'initiative.



CONCLUSION DE MARYSE DUMAS AU DEJEUNER SUR LE ROMAN SOCIAL DANS LES PTT (Extraits)

Pour conclure, je voudrais souligner quelques questions supplémentaires.

D'abord par rapport à la crainte exprimée par Serge Lotier de trouver du noir dans les romans sociaux. Je me demande si on ne le trouve pas plus souvent lorsque ce sont des écrivains extérieurs au milieu qui décrivent une situation de travail qu'ils ne connaissent que de l'extérieur dans le meilleur des cas. Ils voient beaucoup plus noire la situation qu'elle n'est en réalité parce que précisément, ils n'en connaissent pas la chaleur humaine, les amitiés, les amours qu'on trouve à l'intérieur du milieu du travail.

Je crois au contraire, mais je peux me tromper, ce n'est pas une démarche scientifique, je ne suis qu'une lectrice, c'est tout. Je crois au contraire, lorsque le milieu du travail est décrit par ceux et celles qui y vivent, ils le décrivent en totalité, donc avec, y compris les aspects épanouissants.

Le travail est contradictoire, à la fois c'est l'instrument de notre exploitation et en même temps, c'est l'instrument de notre épanouissement et de notre libération. En tant que femme, je peux vous en parler pendant des heures mais ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui. On y reviendra.



La deuxième chose, c'est la question du rapport au temps. Il se trouve que là, je viens de relire les mémoires de Madeleine Colin dont j'ai parlé dans mon introduction. Quand elle parle de sa vie de jeune demoiselle des Télécom, (elle travaillait 48 heures par semaine au Central Gutenberg). Elle dit que le souvenir qu'elle a, c'est d'avoir eu énormément de temps ! Le temps d'aller au cinéma, le temps de se cultiver, etc. Moi cela m'a frappé parce qu'aujourd'hui on est à 35 h, on a le temps de ne rien faire ! Je crois que cette question du rapport au temps, c'est aussi une question du rapport au mode de vie. Il faudrait regarder du côté des postiers, des jeunes postiers, des célibataires. Nous avons tous d'une façon ou d'une autre commencé notre carrière professionnelle soit en région parisienne, soit dans de grands centres urbains. Nous étions déracinés de nos familles. Il fallait vivre avec le milieu du travail, les jeunes que l'on rencontrait. Nous avions du temps pour rechercher d'autres sujets collectifs que ceux dans lequel on avait été élevé.

La troisième idée, il y a quelque chose qui me turpule depuis le début du cycle sur le Roman Social... Je me demande, si (écrire un roman) ce n'est pas une aventure toujours solitaire et si cela est vraiment compatible avec le militantisme... Je me demande, si on

n'a pas encore chez nous l'idée que précisément on ne peut écrire ou peindre que si on reste dans les canons voulus par le syndicat... Je crois que nous avons tous de gros efforts à faire pour libérer les esprits. On est à la CGT mais on est d'abord des individus et le meilleur que l'on puisse apporter à la CGT, c'est d'être chacun et chacune ce que nous sommes, totalement ce que nous sommes. La force du collectif, c'est d'abord l'expression des individus. Je le crois profondément, et je crois que dans le domaine dont on a parlé aujourd'hui on a vraiment besoin de libérer tout cela ! Ce que vous venez de dire à l'instant, Christian Chevandier, votre surprise du fait que nous n'ayons pas peur de nous confronter à des opposants, à des exclus, je crois que c'est le reflet de l'image que nous avons encore : être un peu trop fermé, un peu trop rigide.

Voilà, je veux terminer, je trouve que cela a été personnellement passionnant. Je sais que la Fédération des PTT et l'Institut d'Histoire ont l'intention de s'appuyer sur la journée d'aujourd'hui pour lui donner des prolongements... Il y a une soit sur ce sujet et c'est une très bonne chose que ce cycle sur le Roman Social nous ait donné une telle envie d'emprunter des chemins inconnus et peut être à défricher complètement.

Christian HENRISEY

POSTIERS EN GREVES 1906-1909



Comité d'Entraide Sud Est PTT

Maxime Vivas

PARIS BRUNE

roman

PRIX ROGER VAILLAND 1997

La littérature redécouvre
le monde du travail

LE TEMPS DES CERISES

VO EDITIONS

L'histoire et l'actualité

100^e anniversaire de la loi sur les associations
regard sur le cas des associations Poste et Télécom

1901-2001 : la loi sur les associations a 100 ans. Plus d'un siècle après la grande révolution française, elle a complété la législation sur la grève, les syndicats, les coopératives et les mutuelles, adoptée dans la seconde moitié du 19^e siècle, sous la pression du mouvement ouvrier et démocratique.

Aujourd'hui le mouvement associatif occupe une place importante dans la vie économique et sociale nationale, et dans les corporations comme les nôtres. Les évolutions observées des associations relevant de la Poste et de France Télécom permettent de mieux comprendre la réalité multifforme et les problèmes actuels.

Des origines modestes

Le Ministre des PTT va alors favoriser la création d'associations qu'il contrôle, soit directement, soit par une politique de partenariat avec les milieux réformistes et des crédits publics.

A l'origine de "Vacances PTT" et des premiers centres de vacances créés à La Trinité et à Sainte-Marguerite-en-Pornichet, se trouve J. Mathé, Directeur des PTT et syndicaliste FO bien connu. R. Joder, Directeur général des postes demande en 1963 à tous les Directeurs régionaux des postes et télécommunications de "prendre des responsabilités régionales ou locales dans les "ASPTT" ce qui sera fait. H. Parat, secrétaire général du

Ministère des PTT, décide en 1949 la création de "Tourisme et Culture PTT", et en confie la direction à un administrateur du Ministère P. Criswold.

Quelques exemples parmi d'autres au niveau central et des départements, moins voyants mais tout aussi réels.

Les militants de la CGT sont à l'époque écartés de ce partenariat, qu'ils ne revendiquent d'ailleurs que formellement. La contribution financière administrative relevant du symbole à l'inverse d'une volonté dirigeante. Dans leur masse ils se contentent de mener l'action revendicative, y compris bien sûr sur les questions sociales et cela non sans succès.

Au fil des années, les aides diverses, les subventions de fonctionnement et d'équipement croissent, notamment après les grèves de 1968 et 1974, ce qui se traduit par une amélioration sensible du réseau d'installations, qui attire une clientèle nouvelle.

Cependant ces usagers nouveaux sont plus à la recherche d'un service que d'une véritable vie associative, qu'on ne leur propose pas. Par ailleurs, l'ai-

de se concentre sur quelques grosses associations alors que des centaines d'autres proches de leurs adhérents sont marginalisées.

Les associations dites "administratives"

Les vacances d'enfants, l'hébergement des jeunes, la garde des enfants sont à partir de 1950 gérés par l'administration directement : "en régie". Manifestement ce cadre est peu adéquat, et le Ministère des PTT créé dans les années 1960 des associations régionales de gestion ad-hoc, qui ne sont que le faux-nez de l'administration, tous les membres dirigeants étant désignés par la hiérarchie administrative.

Cette pratique ne concerne pas que les PTT. Elle fera l'objet à partir de 1960 de critiques constantes du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes. Cette dernière s'exprimait ainsi dès 1960 :

"... beaucoup d'associations ont une structure factice et ne sont que des dédoublements de services publics, animés, dirigés et gérés par des fonctionnaires à l'abri de contrôle jugés trop étroits ou des prescriptions estimées trop rigoureuses... **L'association n'apparaît plus à la limite que comme un support juridique destiné à éviter la gestion de fait...**"

L'administration gommait les aspects les plus choquants de ce mélange

des genres, comme le cumul des fonctions d'ordonnateur de dépenses publiques et de président d'association décidant et réglant les dépenses. Cependant encore en 1985 la Cour des comptes reprochera au Ministère des PTT, l'absence de transparence dans sa contribution au fonctionnement de certaines associations (ASPTT et Foyer de Cachan).

Conséquences sur les associations de l'abandon du statut d'administration.

En 1990 l'administration des PTT cède la place à deux exploitants de droit public, et en 1996 France Télécom est partiellement privatisée. Il n'y a plus de budget social voté par le Parlement, et l'aide aux associations, subventions et aides en nature, est considérablement réduite. Le budget social qui était supérieur à 6 % de la masse salariale jusqu'en 1991 tombe à 3 % en 2000 selon le bilan social. En 1999 la plupart des associations de gestion des restaurants sont privées de moyens, et conduites à la dissolution. En 2000 toutes les associations régionales de gestion des vacances d'enfants sont dissoutes et remplacées par deux associations nationales, l'une pour La Poste et l'autre pour France Télécom.

Autant de décisions unilatérales limitant la vie associative dans nos ser-

L'histoire et l'actualité : 100^e anniversaire de la loi sur les associations, regard sur le cas des associations Poste et Télécom

vices, prises à l'initiative des exploitants, et qui se traduisent par un éloignement des usagers adhérents, un recul de la notion d'association et de la démocratie.

Des tendances libérales dangereuses

Ne nous masquons pas que certains, dans ce domaine de l'économie sociale, accompagnent le mouvement de concentra-

tion et de centralisation vers des sociétés de services à caractère essentiellement commercial.

Ainsi la Mutuelle générale comme la Mutualité française entend étendre son champ d'action au-delà de nos corporations jusque dans l'Union européenne, acceptant au passage l'alignement du Code de la mutualité sur celui des assurances européennes. Quand la mutualité aura la même fiscalité, les mêmes

règles prudentielles que les assurances, comment pourra-t-elle maintenir les principes éthiques qui ont fait sa force : solidarité véritable, non sélection des risques, etc, et en même temps supporter la concurrence des géants de l'assurance européenne ? Elle ne le pourra pas !

Il y a 100 ans le droit d'association était à conquérir, aujourd'hui face à la pression libérale il est à préserver. Conserver et

élargir les aides nationales acquises sur l'entreprise et les exploitants, défendre la liberté d'action des associations, leur régime fiscal favorable, c'est ce qui est à l'ordre du jour.

Cela suppose un approfondissement de la vie démocratique associative, une gestion transparente, c'est-à-dire la participation active du plus grand nombre de sociétaires.

Marcel PILLET

Les services publics et la Commune

René Bidouze, "72 jours qui changèrent la cité" Préface d'Anicet Le Pors

La Commune de Paris a été une expérience brève mais passionnante d'une autre pratique municipale et de gestion des services publics. Il s'est inventé pendant cette révolution quelque chose qui devait profondément marquer l'histoire de la démocratie et de la fonction publique en France.

Cet essai très documenté, rend ce sujet essentiel mais jusqu'alors peu traité et souvent réputé austère, tout à fait accessible et vivant.

En annexe, il comporte un document rare et utile : le tableau de tous les décrets et arrêtés de la Commune de Paris.

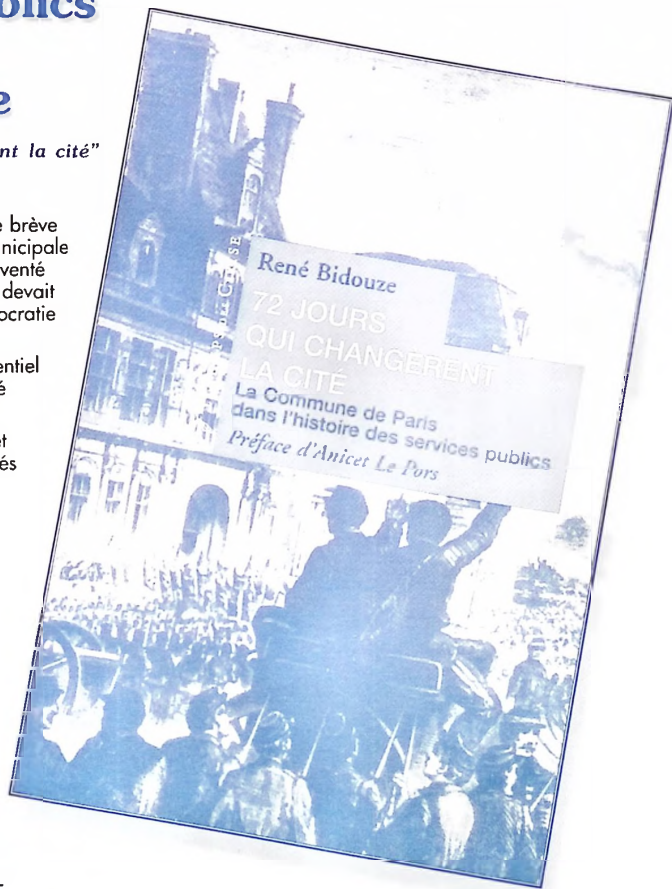
Après le livre de Georges Frischmann sur Albert Theisz, responsable des Postes sous la Commune, ce livre apporte une vision d'ensemble sur l'importance des choix des "Communards" pour gérer la Commune.

René Bidouze fut dirigeant syndical (secrétaire général de l'Union Générale des Fonctionnaires CGT) puis directeur de cabinet au ministère de la Fonction publique Anicet Le Pors et Conseiller d'État. Il est historien des services publics et vice-président des Amis de la Commune.

220 pages.

Format 21 x 14 cm

Prix : 120 F à commander à L'IHS CGT PTT.



La bibliothèque historique des Postes et des Télécommunications (1)

Depuis le 14 février 2001, la bibliothèque historique des Postes et des Télécommunications (BHPT), ex-bibliothèque Ségur est de nouveau ouverte au public. Cette bibliothèque est née en 1878, suite à la fusion des administrations des Postes et des Télégraphes. Elle était d'abord destinée aux ingénieurs des télécommunications et de ce fait, les ouvrages qu'elle conservait étaient davantage scientifiques et techniques (la bibliothèque dispose d'ailleurs sur le sujet d'ouvrages anciens, précieux et rares). Puis, au fil de son évolution, elle devient la bibliothèque du ministère des PTT, véritable dépôt légal des publications de celui-ci. Mais les collections s'enrichissent également d'ouvrages sur les Beaux-Arts, sur l'histoire en général et sur l'histoire des PTT en particulier, de littérature, d'usuels, d'encyclopédies, de dictionnaires, de périodiques, etc.

Lors de la séparation des postes et des télécoms en deux exploitants, sa gestion est confiée en 1991 au Groupe-ment d'intérêt public (GIP) social, une des structures communes des deux exploitants. Mais elle ferme fin 1996 et les ouvrages sont progressivement répartis sur trois sites (Ségur, Malakoff et Savigny-le-Temple). Le ministère de l'Industrie demande à La Poste et France Télécom de s'occuper de ce patrimoine, symbole de leur mémoire commune.

Après le projet avorté, un second est élaboré début 1999 sur le site d'Ivry-sur-Seine, dont France Télécom est propriétaire et qui abrite également son service de documentation et d'archives et le service longue distance. Les travaux débutent le 1^{er} juin 2000 pour se terminer en décembre, date du début des aménagements des collections. La bibliothèque ouvre ses portes au public le 14 février 2001.

Elle est gérée par une association "fermée" (on ne peut y adhérer) financée à parité par les deux exploitants. Elle a pour mission de conserver les ouvrages, les communiquer, et mettre en valeur ce patrimoine, dont l'État reste néanmoins le propriétaire.

Le bureau de l'association est composé de quatre personnes : M. Faure, le président (FT), M^{me} de Coüet, la trésorière (LP), Anne Burnel, la secrétaire (LP) et Patrice Carré (FT). En dehors du bureau, deux personnalités composent l'association : Marcel Roulet, ancien président de France Télécom et André Darrigand, ancien président de La Poste. Un comité scientifique a été formé, il a pour rôle de fixer les orientations de la bibliothèque. Le personnel de la bibliothèque est composé de quatre personnes (deux pour chaque exploitant) mises à disposition.

Les fonds de la bibliothèque

Le fond de la bibliothèque est très riche, il comprend environ 120 000 volumes, en cours de récolement, dont 80 % est saisi sur une base de données bibliographiques. Il est constitué de trois parties : le fonds encyclopédique, le fonds poste et le fonds télécommunications.

Ces derniers sont bien classés et répertoriés sur un catalogue en cinq volumes publiés en 1993 et d'un additif publié en 2000. Ils sont composés d'ouvrages et de périodiques sur La Poste et les Télécommunications (La bibliothèque possède d'ailleurs un certain nombre de titres de notre fédération : le *journal fédéral*, le *militant*, et des bulletins de catégories). Mais également de la collection complète des *Bulletins officiels* depuis juillet 1855 (date du premier numéro) jusqu'en 1993 pour La Poste et 1990 pour France

Télécom, de photographies, de cartes, d'atlas, d'ouvrages anciens, de manuscrits, de préparations de concours et la collection des annuaires qui débute en 1890 pour Paris et 1883 pour quelques villes de province. Cette collection est consultable uniquement sur microfilms (afin de ne pas détériorer la collection papier).

Le fonds encyclopédique est le plus mal classé du fait des déménagements consécutifs à la fermeture de la bibliothèque. Il comprend, entre autres, des périodiques techniques, notamment en langues étrangères et des ouvrages très variés, à la fois des usuels (dictionnaires, encyclopédies), mais également des ouvrages d'art, des romans, héritiers de la politique "grand public" de la bibliothèque dans les années 1980. D'ailleurs, environ 10 000 volumes ont été donnés à des structures associatives des Postes et des Télécommunications, ces ouvrages étant plus utiles dans ces structures qu'à la BHPT.

À côté de ces fonds, la bibliothèque dispose de la collection des *Journaux officiels* de 1789 à 1996 et des documents du Sénat et de l'Assemblée nationale de 1881 à 1993 sur microfiches ou sur papier.

En outre, la bibliothèque se réserve également la possibilité de recevoir en dépôt ou en don des fonds de services qui ferment. C'est le cas du fonds documentaire de la direction de la Transmission des réseaux extérieurs (DTRE) et également de la documentation historique de la direction de la Communication de France Télécom.

Modalité pratique

L'ensemble de ces documents est consultable par tout public justifiant d'une recherche en relation avec les documents conservés par la bibliothèque. Celle-ci est ou-

verte uniquement sur rendez-vous afin de faciliter le travail à la fois des chercheurs et des bibliothécaires.

Ainsi, la marche à suivre est d'abord de téléphoner à la bibliothèque et d'indiquer son sujet de recherche. À la suite de quoi, si le sujet entre bien dans les domaines couverts par les collections de la bibliothèque, le personnel vous envoie une bibliographie sélective élaborée à partir du catalogue des ouvrages et de la base de données. Vous pouvez ensuite rappeler pour prendre rendez-vous en indiquant les côtes des ouvrages souhaités, afin que ceux-ci soient tenus à votre disposition lors de votre venue. Rien ne vous empêche ensuite, une fois sur place, d'approfondir vos recherches avec le catalogue et la base de données. La bibliothèque offre également la possibilité de réponses par courrier, téléphone ou mail pour toutes les recherches sur les annuaires.

(1) L'inauguration ayant eu lieu le 12 juin nous reviendrons dans le prochain numéro sur le sujet.

Coordonnées

49-51, rue Maurice-Gunzburg,
94200 Ivry-sur-Seine.
Tél. 01 45 15 07 51
Fax : 01 45 15 07 55

Ouverte
du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 17 h 30,
uniquement sur rendez-vous.

Accès : métro ligne 8,
arrêt Charenton-Ecole
puis bus 180
direction Villejuif, arrêt
Gunzburg.
Ou RER C,
arrêt Vitry-sur-Seine
puis bus 180, direction
Charenton-Ecoles, arrêt
Gunzburg.

Assemblée générale de l'IHS-CGT PTT



Une partie de l'assemblée générale de l'IHS - CGT - PTT

L'institut d'histoire sociale des PTT a tenu son assemblée générale le 23 février 2001.

Serge Lottier, a rendu hommage à Madeleine Colin décédée à 95 ans, (voir le Relais N°9).

Il propose que l'Institut réfléchisse et travaille sur "la situation des services

publics", leur évolution dans le temps leur avenir."Sur ce sujet l'IHS a participé au colloque sur les services Publics en Europe" organisé par la Fédération, l'IHS CGT et l'université de Dijon du 18 au 20 novembre 2001.

Il attire aussi l'attention des participants sur la volonté du MEDEF à

remettre en cause les acquis sociaux tels la retraite, la protection sociale. "Il s'agit là comme pour les salaires, d'enjeux de classe".

Sur l'activité de l'Institut, un riche bilan a été réalisé en l'an 2000, l'Institut est mieux connu et reconnu.

L'assemblée se fixe des objectifs pour 2001 :

- Une contribution sur le syndicalisme dans les Chèques postaux de 1945 à 1975.
 - La publication de la brochure sur le centième anniversaire du premier syndicat des lignes qui adhère à la CGT.
 - La publication d'une brochure sur l'histoire des retraites.
 - Le classement des archives à poursuivre.
 - Notre participation au Congrès fédéral d'octobre 2001 à Clermont-Ferrand.
 - Le renforcement de l'Institut notamment par l'adhésion des structures (unions régionales et syndicats départementaux).
- Les rapports d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité.

Bernard BOUCHE en retraite... administrative

Dans son rapport devant l'Assemblée générale, Serge LOTTIER a souligné l'apport de Bernard BOUCHE à l'IHS en ces termes :

Enfin, nous avons perdu... ou presque, l'un des piliers de notre Institut, Bernard Bouche qui a eu la mauvaise idée de se retirer en Corrèze. Heureusement, il nous aide encore pour le Relais et n'arrête pas ses travaux historiques.

Mais vous le savez, il a beaucoup impulsé l'activité de l'Institut depuis le début et concrétisé beaucoup de choses !

Il nous manque. Nous lui disons à la fois merci et en bons égoïstes, nous exprimons notre regret de nous avoir quittés.

Tout à l'heure, c'est lui qui présentera l'Exposition sur laquelle il a beaucoup travaillé.

Ensuite, nous prendrons l'apéritif. Je vous propose d'en prendre deux :

Un à l'occasion de la présentation de l'Exposition, un autre en l'honneur de Bernard.



23 février 2001 à Montreuil : Inauguration de l'exposition "Le service Public PTT".

FÉDÉRATION NATIONALE P.T.T. LA GABEGIE

AU PUBLIC

UNE ENQUÊTE

LE SERVICE PUBLIC
la cgt au cœur de notre engagement CGT 1909-1989

Les P.T.T. parlent au Pays
 L'Administration des P.T.T. ne fonctionne pas comme il convient

FRANÇAIS ON VOUS MENT!
 Au central téléphonique de Paris.

LES AGENTS SONT EXTENUÉS

LA VÉRITÉ

Ensemble avec la C.G.T. nous gagnerons la bataille de la Renaissance Française

Panneaux de l'exposition

LES P.T.T. PUBLICQUEMENT VÔTRES

USAGERS

ALERTE !

DEFENDONS LE SERVICE PUBLIC

AGISSONS !

LE SERVICE PUBLIC
la cgt au cœur de notre engagement CGT 1909-1989

UNIR POUR LUTTER

LE SERVICE PUBLIC LE MANIÈRE DU STATUT ET LES REVENDEICATIONS

Appel public des cadres des PTT POUR UNE REELLE RENOVATION DU SERVICE PUBLIC

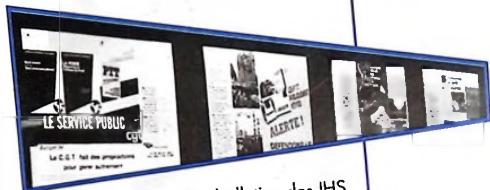
nous agissons pour sauvegarder, améliorer et développer le service public des PTT.

PTT LE SERVICE PUBLIC
 au cœur de notre engagement CGT

L'INSTITUT S'EST DÉPLACÉ :

Pour les congrès départementaux de Seine et Marne, Gard, Calvados (7 adhésions), pour le congrès de la section syndicale de la RP de Narbonne (2 adhésions).

L'exposition "Images et Mouvements du Siècle" avec six panneaux sur la défense du service public dans les PTT a été présentée pour la 1^{re} fois à Caen (très bon accueil).



Nous avons reçu les bulletins des IHS du Val-de-Marne : Au sommaire, notamment un dossier sur "Les femmes et le syndicalisme", du Rhône-Alpes où il y a une étude de M. Moissonier sur "Le rôle des mots dans les luttes : vous avez dit "classe" !" !

SUBVENTION : C'EST NON

En décembre 2000, l'IHS s'était adressé à M. Pierret, secrétaire d'Etat aux PTT, pour solliciter une subvention afin de fiabiliser nos archives d'une grande richesse et d'un grand intérêt pour l'histoire sociale. Cela représente 2 ans de travail pour une archiviste professionnelle.

Nous avons reçu une fin de non recevoir arguant du fait qu'il y avait des organisations officielles notamment le Comité de la Poste pour traiter de ces questions !

Visite du Musée des Postes et des techniques de communications à Caen

Le 20 mars une délégation de l'IHS accompagnée par François BRIAND et Jean Marie PEYNARD a visité le Musée de La Poste et des Techniques de communications à Caen.

L'accueil chaleureux du conservateur a permis une visite très riche et des échanges spontanés.

Au moment où les valeurs du service public sont remises en cause, il est bien que des hommes et des femmes se penchent sur leur passé, cultivent leurs racines, revisitent leur histoire pour en faire profiter les générations actuelles.

Il reste à faire le lien entre ces Techniques et l'histoire des hommes et des femmes confrontés à ces évolutions techniques.

Les "historiens du social" ont ici un rôle important à jouer.

Précision

Des lecteurs nous ont demandé à quelle occasion a été prise la photo dans "le relais" N° 9 publiée à la première page du dossier d'Albert LE GUERN.

Maryse Manhes, qui sur la photo tient le micro et parle, nous le précise :

"10 septembre 1987, Gérard LONGUET, Ministre des PTT décide de venir inaugurer le 1^{er} câble sous marin en fibre optique, Marseille - Ajaccio.

Nous sommes en pleine bataille contre le projet LONGUET qui voulait privatiser les PTT.

Nous décidons d'accueillir le ministre comme il se doit et déposons un préavis de grève départemental pour ce jour là.

L'agenda du ministre se trouve à partir de là surchargé, il est dans l'impossibilité de venir à Marseille !

Nous pensons nous, qu'une première technique, comme ce câble sous marin en fibre optique qui est le résultat du savoir faire des chercheurs et des personnels des PTT, mérite bien une inauguration. Tant pis pour le ministre, Albert LE GUERN, secrétaire général de la Fédération CGT des PTT, viendra à sa place couper le ruban tricolore en présence de plus de 300 personnes.

Le personnel a apprécié, il est resté mobilisé, LONGUET a été obligé d'avouer qu'il s'était "planté".